

Hauts-de-France, Aisne
Soissons
Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Reliquaire-monstrance (reliquaire de procession) des saints Crépin et Crépinien, de style Art déco

Références du dossier

Numéro de dossier : IM02002780
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : mobilier et objets religieux la cathédrale de Soissons
Degré d'étude : étudié
Référence du dossier Monument Historique : PM02001486

Désignation

Dénomination : reliquaire-monstrance
Appellations : de procession, des saints Crépin et Crépinien, de style Art déco

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Historique

Dans les dernières années de la Révolution et au tout début du 19^e siècle, plusieurs reliques des saints Crépin et Crépinien, patrons du diocèse, sont déposées à la cathédrale. Ces reliques, qui, pour la plupart, ont été recueillies par des fidèles lors de la confiscation des anciennes châsses en matériaux précieux, proviennent de diverses églises de Soissons, voire du diocèse. Les authentiques, conservés aux Archives diocésaines, rapportent que ces ossements sont placés en 1804 dans l'ancienne châsse en bois que possédait autrefois l'abbaye Notre-Dame de Soissons, reliquaire réparé mais évidemment privé de son revêtement et de ses ornements en matériaux précieux. Cette châsse est restaurée en 1818, puis à nouveau restaurée ou remplacée en 1842.

Le 22 mai 1874, le conseil de Fabrique examine l'état des châsses conservées à la cathédrale et décide d'en acquérir une neuve et de faire réparer les autres. Le nouveau reliquaire, fabriqué par le sculpteur Buisine de Lille, accueille les reliques des saints Crépin et Crépinien en 1875. Les reliques, qui en avaient été temporairement extraites au moment de la séparation des Églises et de l'État, sont à nouveau retirées en 1915, puis envoyées à Oulchy-le-Château et La Ferté-Milon (Aisne) où elles passent le reste de la guerre avant de regagner la cathédrale de Soissons le 23 mars 1919.

Après la fin de la Première Guerre mondiale, la cathédrale, ravagée par les bombardements, est restaurée et progressivement restituée au clergé. En prévision de la cérémonie de reprise de possession de la nef, le 26 avril 1931, Monseigneur Mennechet, évêque de Soissons, commande un nouveau reliquaire à la maison d'orfèvrerie parisienne Poussielgue-Rusand et l'offre à la cathédrale. Les reliques y sont enchâssées le 25 avril 1931. Bien que de style Art déco, ce reliquaire à monstrance cylindrique horizontale est inspiré de la composition de reliquaires du Moyen Âge ou de la Renaissance. Fruit d'une commande spécifique - et non d'un achat sur catalogue -, il illustre un passage de l'histoire du diocèse : l'invention des reliques de saint Crépin et saint Crépinien en 314 par les premiers évêques de Soissons, saint Sixte et saint Sinice. Il a été inauguré avec solennité et porté en procession pour la première fois aux Vêpres du dimanche 26 avril 1931 (d'après l'hebdomadaire diocésain).

Période(s) principale(s) : 2^e quart 20^e siècle
Dates : 1931 (daté par source, porte la date)
Auteur(s) de l'oeuvre : Maurice Poussielgue-Rusand (orfèvre, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Ernest-Victor Mennechet (donateur, attribution par source)
Lieu d'exécution : Île-de-France, Paris, Paris

Description

Le reliquaire de procession est composé d'un socle en bois (?) de plan rectangulaire et creux - au moins partiellement -, auquel sont fixés quatre bras en bois servant au transport. Ces bras sont coulissants et peuvent être rentrés à l'intérieur du socle quand le reliquaire est exposé. Le socle est recouvert de cuir clouté, allusion au métier de cordonnier exercé par les saints Crépin et Crépinien.

Sur ce socle, est posé le support figuré du reliquaire, réalisé en bronze doré. Son décor en ronde-bosse est rehaussé d'ornements traités en relief semi-méplat et de perles de verre de couleur serties en bâte. Le linceul que portent les deux évêques est réalisé en tôle peinte en blanc.

Les reliques sont renfermées dans un tube horizontal en verre, placé dans une monture en bronze qui peut être fixée sur le support figuré. La monture est ornée d'un décor ciselé, d'une ornementation rapportée en relief, de motifs traités en émail et de perles de verre de couleur serties en bâte.

Éléments descriptifs

Catégorie(s) technique(s) : orfèvrerie, menuiserie

Éléments structurels, forme, fonctionnement : plan, rectangulaire horizontal

Matériaux : bronze (en plusieurs éléments) : fondu, doré, décor dans la masse, décor en relief, décor en relief semi-méplat, décor rapporté, émail ; bois (support, en plusieurs éléments) : taillé ; cuir (garniture) : cloutage décoratif ; verre transparent

Mesures :

Dimensions du support, sans la monstrance : h = 60 ; l = 118,5 ; pr = 40,5. La monstrance mesure 18 cm de hauteur, 45 cm de longueur et 12,3 cm de profondeur.

Représentations :

Le reliquaire représente l'invention des reliques des saints Crépin et Crépinien, le 3 mars 314, par les deux premiers évêques de Soissons, saint Sixte et saint Sinice.

Les deux évêques sont agenouillés de part et d'autre de la tombe des deux évangélistes de Soissons, ornée d'une croix grecque, des palmes du martyr et de rinceaux Art déco. Les prélats, portant la chape et la mitre, sont en train de lever de terre les reliques, à l'aide du linceul qui enveloppait les corps.

Le tube de verre contenant les ossements des deux martyrs repose sur les mains des évêques. Il est surmonté d'une crête de faitage, composée d'une frise de fleurs de lys entre deux croix grecques. La monture du tube comporte quatre écus armoriés accompagnés d'ornements extérieurs.

Inscriptions & marques : inscription concernant l'iconographie (sur l'oeuvre, fondu, en relief, latin), inscription (gravé, sur l'oeuvre), armoiries (sur partie rapportée), inscription (manuscrit, sur étiquette, latin), inscription concernant le donateur (sur partie rapportée, latin), date (sur partie rapportée)

Précisions et transcriptions :

Une inscription concernant l'origine des reliques est fondue en relief semi-méplat sur les longs côtés de la tombe : STI CRISPINE ET CRISPINIANE / PRIMI MARTYR. SUESSIONEN.

Sur la monture de la monstrance, se remarquent quatre écus armoriés. Les armoiries de Monseigneur Mennechet, évêque de Soissons donateur du reliquaire, sont soulignées de sa devise, gravée sur un phylactère : VERITATEM / SEMINANS IN / CARITATE (Je sème la vérité dans la charité). L'écu broche sur une croix de procession d'or à une traverse et sur un pallium. Il est surmonté d'un chapeau accompagné d'une cordelière à six houppes.

Les armoiries du cardinal Henri Binet, précédent évêque de Soissons, sont soulignées de sa devise, elle-aussi gravée sur un phylactère : DA / ROBVR FER / AVXILIVM (Donne-nous la force, apporte-nous le secours). Ses armes archiépiscopales sont composées de ses armes épiscopales de Soissons (l'image de Notre-Dame de Liesse et une charrue) auxquelles il a ajouté l'ostensoir miraculeux de Faverney. Son écu broche sur une croix de procession d'or à double traverse. Il est surmonté d'un chapeau accompagné d'une cordelière à six houppes (le nombre de houppes est insuffisant).

Les deux autres écus portent les armoiries du chapitre de la cathédrale de Soissons, sur une croix grecque, et celles de l'ancienne abbaye soissonnaise Saint-Crépin-le-Grand, sur une crosse.

Les extrémités de la monture portent les inscriptions suivantes : Ernestus Victor ep. / Suession. erexit / anno 1931 ; Sti Sixtus et / Sinicius ex terra / levrerunt / anno 314.

Deux inscriptions manuscrites sur un papier légendent les reliques : Ex Femore Sti Crispini ; Ex Capite S. Crispini.

Des cachets en cire rouge, portant les armoiries de Monseigneur Mennechet, sont apposés sur les reliques.

État de conservation

bon état

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Protections : classé au titre objet, 2010/03/09

Statut de la propriété : propriété d'une association diocésaine

Références documentaires

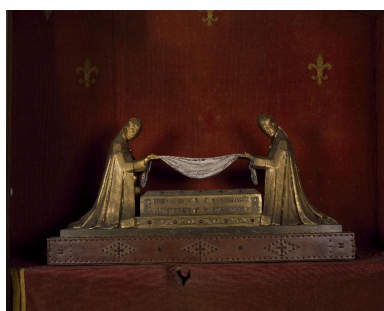
Documents d'archive

- A. Évêché Soissons. Série G (sacrements et liturgie) ; Sous-série 4 G (reliques, dévotions, processions) : 4 G 1 Soissons.
Documents des 24 octobre 1796, 25 octobre 1804, 28 juin 1818, 23 octobre 1818, 12 juillet 1842, 25 avril 1931.
- A Évêché Soissons. Série P (paroisses) : P Soissons-Cathédrale, 1 E 6. **Délibérations de la Fabrique (1846-1876)**.
Séances des 22 mai 1874, 14 avril 1875, 3 juillet 1876.

Bibliographie

- DOYEN, Henri. **Histoire de la Cathédrale ; Les blessures de guerre de la Cathédrale ; Sa résurrection.** *La Vie Diocésaine ou l'activité catholique dans le diocèse de Soissons, Laon & Saint-Quentin*, 2e année, 1931, n° 17, samedi 25 avril 1931, p. 213-234.
p. 232-233.
- DOYEN, Henri (chanoine). **Les reliques SS Crépin et Crépinien.** *Notre paroisse. Soissons Cathédrale*, novembre 1961, p. 2.

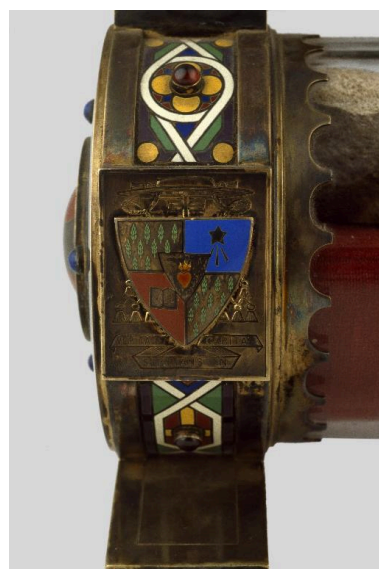
Illustrations



Vue de la partie inférieure du reliquaire.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202907XA



Vue de la monstrance.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202416XA

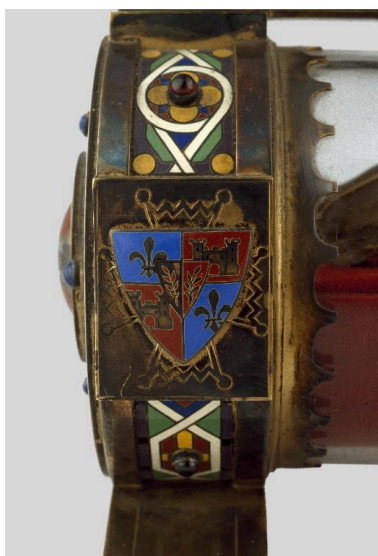


Détail de la monstrance :
vue des armoiries de
Monseigneur Mennechet.
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202282ZA



Détail de la monstrance : vue
des armoiries du cardinal Binet.

Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202283ZA



Détail de la monstrance : vue
des armoiries du chapitre de
la cathédrale de Soissons.

Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202284ZA



Détail de la monstrance : vue
des armoiries de l'abbaye
soissonnaise Saint-Crépin-le-Grand.

Phot. Irwin Leullier
IVR22_20010202285ZA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Présentation du mobilier de la cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais de Soissons (IM02002751) Hauts-de-France, Aisne, Soissons, Cathédrale Saint-Gervais-Saint-Protais, place Cardinal-Binet

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau, Martine Plouvier

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue de la partie inférieure du reliquaire.

IVR22_20010202907XA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la monstrance.

IVR22_20010202416XA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la monstrance : vue des armoiries de Monseigneur Mennechet.

IVR22_20010202282ZA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

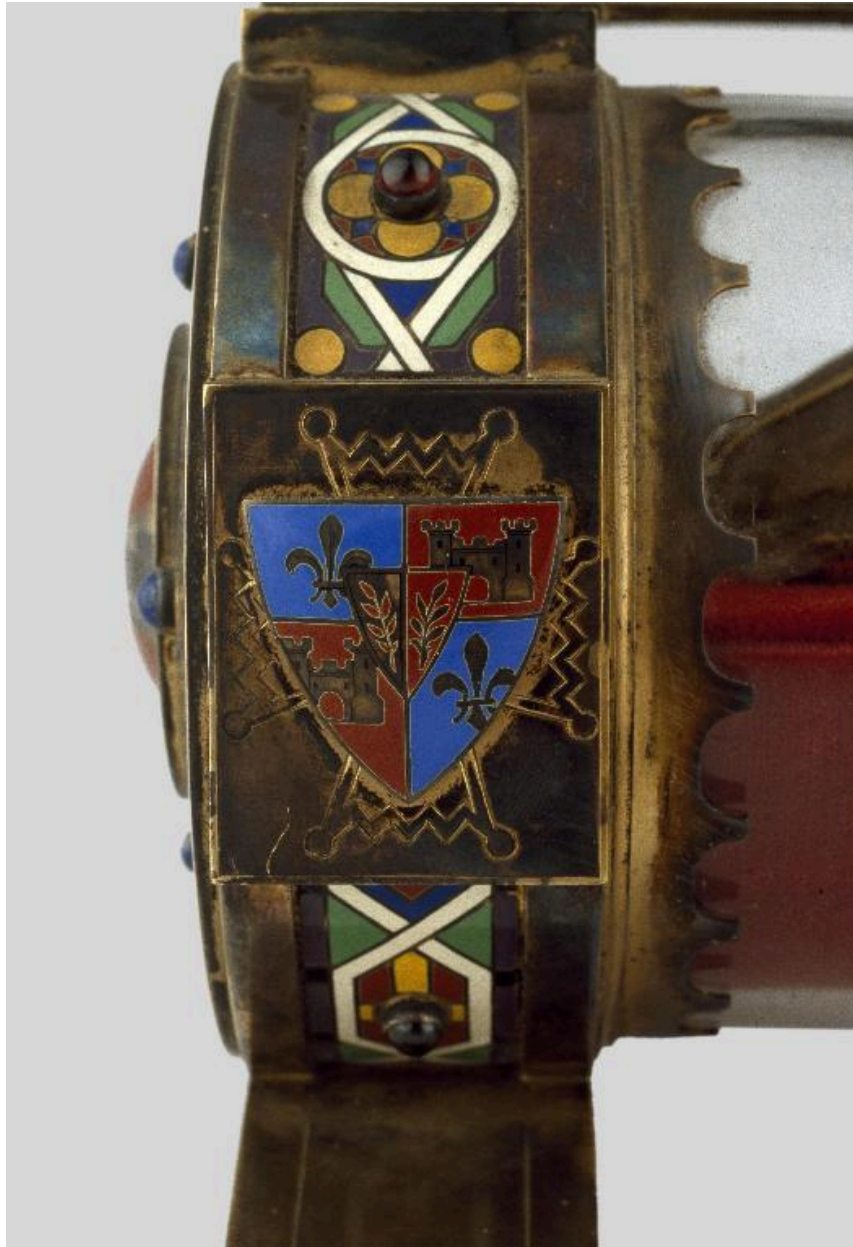


Détail de la monstrance : vue des armoiries du cardinal Binet.

IVR22_20010202283ZA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la monstrance : vue des armoiries du chapitre de la cathédrale de Soissons.

IVR22_20010202284ZA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail de la monstrance : vue des armoiries de l'abbaye soissonnaise Saint-Crépin-le-Grand.

IVR22_20010202285ZA

Auteur de l'illustration : Irwin Leullier

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation